

Tarifs d'utilisation des réseaux de distribution d'électricité

Conférence tarification réseaux

Dauphine - 28 janvier 2016

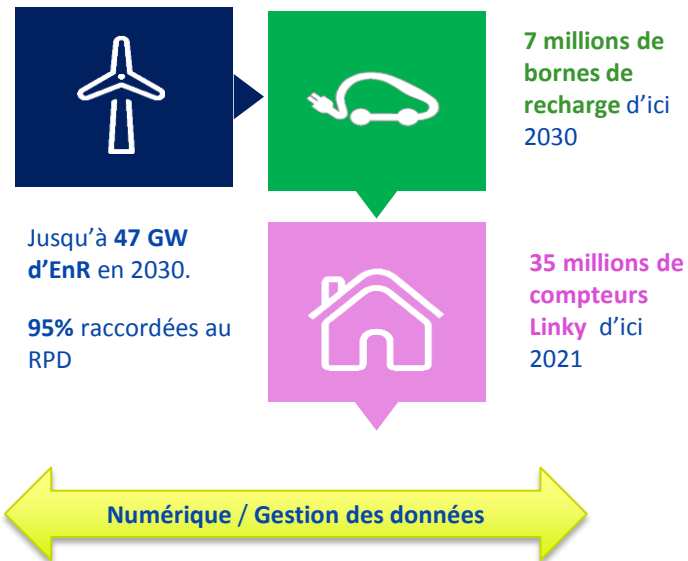


Contexte

- ERDF partage l'intention de la CRE **d'être aux rendez-vous le Transition Énergétique** et des évolutions technologiques
- ERDF place dans le champ de la réflexion TURPE 5 les **attentes client importantes et différenciées relatives aux service public de distribution**



- Une **méthode garantissant une stabilité du modèle tarifaire, faisant sens économiquement, juridiquement robuste et lisible** pour les acteurs
- Des **évolutions des structure tarifaires préparant l'avenir et garantissant l'efficacité économique des interactions entre agents**

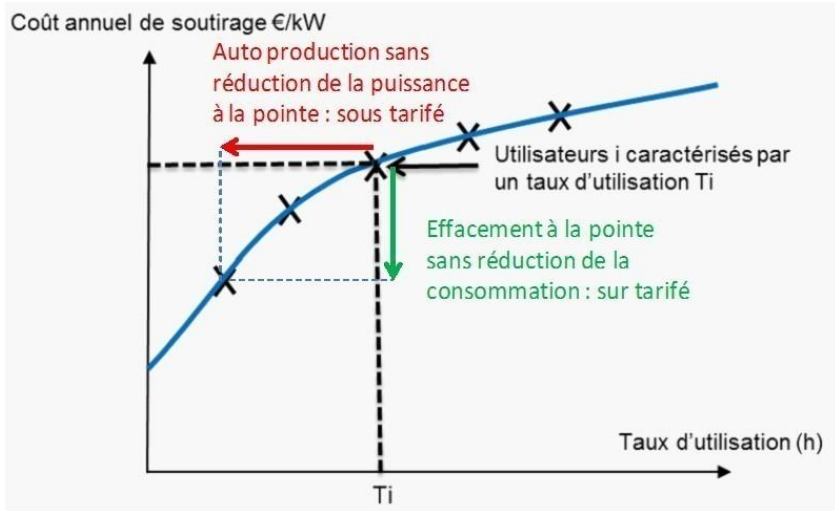


Adapter le tarif aux nouveaux modes de consommation

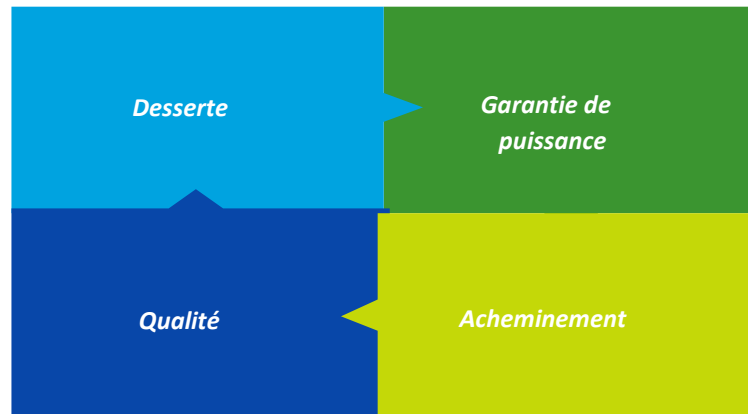
- la tarification binôme (puissance-énergie) se révèle « inadaptée » aux nouveaux modes de consommation
- Les risques de « passager clandestin » s'accroissent : autoproduction pure



- **Repartir des services rendus aux utilisateurs du réseau** et qui ne sont plus liés
- En particulier, identifier les coûts provenant de la **fonction de desserte du réseau**



4 services rendus par le réseau



Répondre aux attentes différenciées de Service Public

« **Consomm-acteurs** » et **Collectivités** revendiquent une influence directe sur leur univers énergétique :

- Accès aux données de consommation
- Modularité de l'accès au réseau dans le tertiaire,
- Raccordement de borne de recharge de VE dans l'existant,
- Partage de production pour une gestion regroupée de bâtiments
- ...

Linky, le numérique et les solutions de gestion des données permettent au distributeur d'y répondre au plus près des territoires tout en garantissant la solidarité :

- Plateforme de mise à disposition de données (Watt&Moi, Solen...)
- Utilisation Linky en réponse au besoin de modularité tertiaire
- Décompte permettant le raccordement sur installation intérieure de bornes de recharge de véhicule électrique en résidentiel collectif
- Tarification de l'acheminement permettant, sans déperdition, des expérimentations de partage de production dans un écoquartier

Des ressources sont à engager dont il convient d' allouer les coûts aux catégories de clients concernés.



Valoriser les flexibilités

La transition énergétique rend impérative une gestion active du réseau, et donnent aux distributeurs un rôle clé dans la gestion du système électrique: les flexibilités raccordées au RPD, en particulier l'effacement, apparaissent comme une des réponses aux enjeux d'ajustement.

Les autorités françaises et européennes souhaitent structurer le système électrique via des mécanismes de marché et positionnent les gestionnaires de réseaux au cœur de ces évolutions .

ERDF engage sa mutation pour passer de gestionnaire de réseau à gestionnaire de système de distribution (DSO) et porte les positions suivante

Les GRD sont présents dans ces mécanismes afin de connaître et anticiper l'impact des flexibilités

Les GRD sont co-constructeurs du marché et facilitent son fonctionnement :
Market Enabler

Dans un environnement Smart Grid, les GRD pourraient être acheteurs de flexibilités

Le TURPE à période mobile est un des leviers étudiés par ERDF

- *En HTA, un TURPE à période mobile avec une gouvernance nationale présente une faible valeur réseau. Néanmoins, il contribuerait au maintien du potentiel de flexibilité existant (1GW). **Une activation du signal intégrant une option de gouvernance locale par le distributeur** accroîtrait la valeur.*
- *Pour la gestion du réseau BT, un TURPE à période mobile à gouvernance nationale ne présente pas de valeur dès TURPE 5.*

Points clés pour l'évolution de la structure tarifaire TURPE 5 : des mesures concrètes s'inscrivant dans la durée

Adapter le tarif aux nouveaux modes de consommation

via par exemple:

- **Un rééquilibrage composante de soutirage au profit de la part puissance-fixe** (benchmark FTI-CL : 30 à 50% avec tendance à la hausse)
- **Une option à 4 index pour le C5**
- **Une conservation de la tarification de la puissance souscrite et une facturation adaptée des dépassements**

Répondre aux attentes différenciées de Service Public en faisant porter les coûts des services aux acteurs qui les demandent

via, par exemple:

- **Une composante de « service public » par segment de clients en remplacement des composantes de gestion et de comptage**
- **Une tarification de l'« accès smart BT »** (modularité, IRVE, expérimentation de production partagée)

Répondre aux besoins de flexibilité du distributeur par un ensemble de leviers comportant une activation locale sans perdre de vue les enjeux de coordination du système électrique

via par exemple:

- **Une préservation des signaux prix heures pleines et heures creuses** (chauffe eau, véhicules électriques)
- **Une optionnalité de gouvernance locale d'un TURPE à période mobile HTA**